



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9919>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-9919**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Métropole de Lyon

Correspondant : Le Président

Adresse : 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 LYON

Coordonnées :

Téléphone : 0478634040

Courriel : eau-marches@grandlyon.com

Adresse internet : <http://www.grandlyon.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Achat de produits chimiques pour le fonctionnement des laboratoires de la Direction « du cycle de l'eau », la Direction « des déchets » et de la Direction « voirie - nettoyage »

Lieu d'exécution : <http://marchespublics.grandlyon.com>, 69505 Lyon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La prestation concerne l'achat et la livraison de produits ou réactifs chimiques de qualité définie pour la réalisation d'analyses par les laboratoires de la Direction du cycle de l'eau (DCE) , Direction des déchets (usine incinération UTVE Lyon sud) et de la Direction Voirie - Nettoyement (DVN)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le présent marché est financé sur les fonds propres de la Métropole de Lyon. Paiement : le mode de règlement du marché est le virement administratif selon les règles de la comptabilité

publique française. Délai de paiement : 30 jours dans les conditions fixées par le décret no 2013-269 du 29 mars 2013

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidairement responsable des autres membres du groupement

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques :

Responsabilité civile : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Niveau spécifique minimal exigé : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
Références sur des services spécifiés : Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Niveau spécifique minimal exigé : Être en capacité de livrer des produits chimiques comparables à ceux faisant l'objet du marché, appréciée au regard d'au moins trois références réalisées au cours des trois dernières années, ou équivalent

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : Il sera apprécié au regard d'une simulation de commande annuelle complétée par les candidats, sur la base des prix du bordereau des prix unitaires : 60%
- Organisation et gestion des commandes : Pertinence de leur organisation pour répondre à notre besoin et faciliter la gestion de nos commandes : 30%
- Organisation et gestion des commandes : Pertinence de leur organisation pour répondre à notre besoin et faciliter la gestion de nos commandes : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/02/2026 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26-EAU-010

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.grandlyon.com> Valeur estimée hors TVA : entre 30 000,00 euro(s) et 120 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 17 févr. 2026 Lieu : Territoire de la métropole de Lyon Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0487635000 Fax : 0487635250 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Web : <http://www.telerecours.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Voir le règlement de la consultation (l'adresse mail eau-marches@grandlyon.com ne peut être pas être utilisée pour déposer des plis). Renseignements complémentaires : Les justificatifs visés aux rubriques "capacités économiques et financières" et "références professionnelles et capacités techniques" seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public (art.R2412.25 CCP). Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié (art.R2143.12 CCP). En application de l'article R2151.7 CCP, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON -Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : - Un référé contractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Siret : 20004697700019 : DTEE /DED/Direction adjointe Eau et assainissement/Unité marchés publics

Adresse : <http://marchespublics.grandlyon.com>, Cedex 03 69505 Lyon

Coordonnées :

Courriel : eau-marches@grandlyon.com

Adresse internet : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2026